



# CHAOS

Exposition municipale d'arts plastiques  
Règlement de participation



**Thème :** Chaos  
**Date limite d'inscription :** vendredi 10 décembre 2021  
**Lieu d'exposition :** La Bouvêche  
**Dates :** du 31 mars au 10 avril 2022  
**Contact :** Rémy Albert  
01 60 92 80 28  
expositions@mairie-orsay.fr

\*\*\*

## ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'exposition municipale d'arts plastiques s'adresse aux artistes orcéens, amateurs ou professionnels, ainsi qu'aux adhérents d'associations ou d'ateliers d'arts plastiques d'Orsay.

\*\*\*

## ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au **vendredi 10 décembre 2021, minuit**. Toute inscription arrivée après cette date ne sera pas prise en compte (date d'arrivée du mail, cachet de la poste ou tampon de l'accueil faisant foi).

Trois possibilités vous sont proposées :

- Formulaire d'inscription en ligne sur le site de la mairie : [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) avec confirmation d'enregistrement
- Fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la mairie à retourner par mail à [expositions@mairie-orsay.fr](mailto:expositions@mairie-orsay.fr).
- Fiche d'inscription en version papier, à retirer et à déposer à l'accueil de la Mairie.

**Pour les inscriptions en lignes, un mail de confirmation vous sera envoyé dans un délai de 10 jours suivant votre inscription. Sans réponse de notre part, merci de contacter le service culturel.**

\*\*\*

### ARTICLE 3 : PERMANENCES DE L'EXPOSITION

Chaque artiste assure une **permanence de deux heures minimum**.  
L'inscription s'effectue uniquement et obligatoirement lors du dépôt des œuvres.

\*\*\*

### ARTICLE 4 : CARACTÉRISTIQUES DES OEUVRES

Pour être exposées les œuvres devront impérativement remplir les conditions suivantes :

- Une seule œuvre par artiste ou collectif d'artistes.
- Une création spécifique et originale dans le respect du thème (les copies d'œuvres existantes ne seront pas acceptées)
- Une **largeur maximale de 1 mètre**.
- **Un système d'accrochage adapté au poids des tableaux**
- Un socle adapté au format des sculptures et volumes

Toutes techniques, tous types de matériaux et de médiums : bois, carton, étoffes diverses, fibres, fil de fer, grillage, laine, métal ou autres sont acceptés.

\*\*\*

### ARTICLE 5 : DÉPOT DES OEUVRES

Les artistes bénéficient de plusieurs créneaux pour déposer leurs œuvres à la Bouvêche:

le **jeudi 24 mars** de 11h30 à 13h et de 17h30 à 18h30.

le **vendredi 25 mars** de 11h30 à 13h et de 17h30 à 18h30.

Il y aura 3 points de passage :

→ vérification du respect des caractéristiques

→ signature du registre de dépôt

→ inscription sur le planning des permanences

En dehors de ces créneaux dédiés, aucune œuvre ne sera acceptée.

\*\*\*

## ARTICLE 6 : SCÉNOGRAPHIE

Le service culturel assure la scénographie de l'exposition.

Aucun changement ne pourra intervenir en cours d'exposition.

\*\*\*

## ARTICLE 7 : VERNISSAGES

Le vernissage se déroulera le **mercredi 30 mars 2022 à 18h**.

Chaque participant recevra 6 invitations pour le vernissage. Ces dernières lui seront remises lors du dépôt de l'œuvre.

\*\*\*

## ARTICLE 8 : RETRAIT DES OEUVRES

Les artistes pourront récupérer leurs œuvres le **dimanche 10 avril, entre 18h et 18h30, ou le lundi 11 avril entre 8h15 et 12h** à la salle d'exposition de la Bouvêche.

Passé ce délai, les œuvres ne seront plus assurées par la ville qui se décharge de toute responsabilité.

Pour toutes informations complémentaires ou demandes particulières, n'hésitez pas à nous contacter :

Service culturel – Mairie d'Orsay

Rémy Albert – chargé des expositions

01 60 92 80 28 / [expositions@mairie-orsay.fr](mailto:expositions@mairie-orsay.fr)

Exposition municipale d'arts plastiques  
Du 31 mars au 10 avril 2022

## 44<sup>E</sup> ÉDITION « CHAOS »

Formulaire d'inscription à retourner par mail ou par voie postale avant le vendredi 10 décembre 2021. Il est également possible de le déposer à l'accueil de la mairie.

Rémy Albert – chargé des expositions  
Service culturel – Mairie d'Orsay  
2 place du général Leclerc  
91400 Orsay  
01 60 92 80 28 – expositions@mairie-orsay.fr

nom \* ..... prénom \* .....  
adresse \* .....

code postal \* ..... ville \* .....

téléphone \* .....

mail \* .....

association (si adhérent) \* .....

titre de l'œuvre \* .....

Technique \* (peinture, sculpture, photographie, etc., et précisions sur les matériaux utilisés : huile sur toile, fusain sur papier, bois, métal, tirage numérique couleur, etc.)

dimensions \* (hauteur).....X (largeur).....X (profondeur).....cm

valeur d'assurance \* .....€

œuvre à vendre \* OUI NON (rayer la mention inutile)

si OUI, prix de vente \* .....€

\* champs indispensables à la validation de votre inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, avant minuit (accusé de réception informatique ou cachet de la poste faisant foi) dans la limite des places disponibles, arrêtée aux 120 premières inscriptions. Aucune inscription ne pourra être retenue après cette date.

Date ...../...../2021

Signature précédée de la mention « certifie avoir pris connaissance du règlement de participation » :